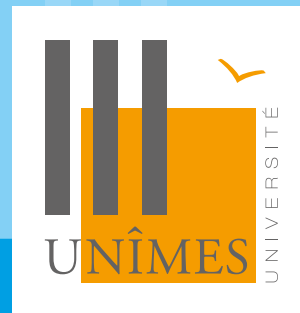


# LICENCE PROFESSIONNELLE



## MÉTIER DE L'OPTIQUE



# PRÉSENTATION

La licence professionnelle Métiers de l'Optique de l'université de Nîmes est une formation qui a été conçue en association avec la clinique de rééducation des déficients visuels l'ARAMAV et le service ophtalmologie du CHU de Nîmes.

Notre motivation résulte de la forte demande du secteur professionnel de l'optique médicale et de la lunetterie, tant au niveau régional que national, qui est en recherche de spécialistes hautement compétents dans le domaine de la réfraction, de la contactologie et de l'appareillage des basses visions.

# OBJECTIFS

Les métiers de l'optique connaissent depuis quelques années une croissance spectaculaire due aux progrès des appareillages de correction mis sur le marché et à l'apparition de nouveaux matériaux et de nouvelles pratiques (basses visions ...).

De plus, l'évolution des trois métiers de la vision, opticien-orthoptiste-ophtalmologiste et leur interaction nécessitent l'acquisition de nouvelles connaissances et/ou compétences.

La licence des Métiers de l'Optique a pour but de donner une formation spécialisée permettant l'acquisition :

- de compétences complémentaires dans le domaine de la réfraction et de la contactologie,
- de connaissances en anatomie et physio-pathologie oculaire,
- de connaissances en déficiences visuelles en handicapologie.

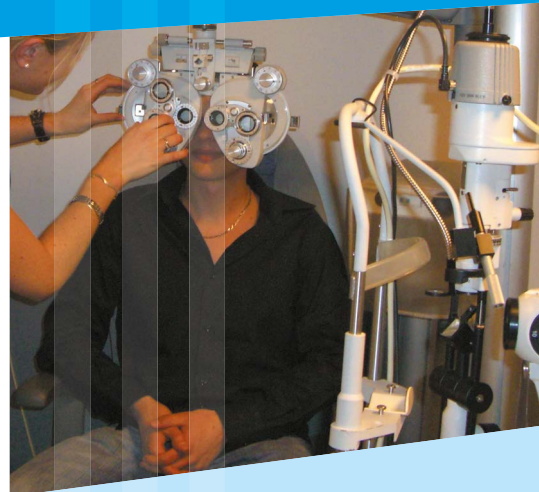


## PRÉREQUIS

**Niveau L2 scientifique  
ou équivalent (BTS)  
avec priorité  
aux étudiants  
titulaires du BTS  
opticien lunetier.**

# SAVOIR-FAIRE & COMPÉTENCES

- Permettre à des opticiens issus des BTS d'obtenir des compétences complémentaires en matière d'équipement optique de patients présentant des conditions optiques intraoculaires complexes (ex : pathologie des milieux transparents, opérés de cataracte, etc.). Ceci nécessite des enseignements d'anatomie, de physiologie et de pathologies, sans conférer pour autant de compétences paramédicales soignantes.
- Acquérir des connaissances et des compétences en matière de surfaces oculaires (cornée, conjonctive) et sur les règles d'hygiène pour permettre sur prescription et après adaptation par un ophtalmologiste d'une lentille de contact, la formation des patients à la manipulation et à la mise en place de lentilles et de produits d'entretien.
- Conférer dans le domaine des basses visions des compétences permettant de choisir et de mettre en place des aides visuelles optiques telles que :
  - éclairage ;
  - filtres ;
  - système visuel grossissant optique (loupe, télescope) ou électronique (télé agrandisseurs).
- Conférer des compétences indispensables à l'exercice professionnel, déontologie.



## CHIFFRES CLÉS

**80%**  
**d'étudiant(e)s**  
**diplômé(e)s en 2017.**

**100%**  
**des diplômé(e)s**  
**sont en emploi**  
**30 mois**  
**après l'obtention**  
**de la Licence**  
**professionnelle.**

## INSERTION PROFESSIONNELLE

Professionnels de la lunetterie et de l'optique :

- Métiers de la production des appareillages et des verres.
- Assistants dans les cabinets d'ophtalmologie.
- Opticiens spécialisés en basses visions.

Source : Enquêtes OVIE réalisées auprès des diplômé(e)s 2012, 2013 et 2014.

**Crédits ECTS : 180**

**Durée : 1 an**

**Niveau d'études : BAC +3**

### **CONDITIONS D'ACCÈS**

- Formation initiale / Formation continue
- Dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE)

### **STAGE**

- 4 à 6 mois

### **CONTACT**

Tél. 04 66 27 95 65

[scolarite.sciences@unimes.fr](mailto:scolarite.sciences@unimes.fr)

#### **UNIVERSITÉ DE NÎMES**

Rue du Docteur Georges Salan -

CS 13019 - F-30021 Nîmes - Cedex 1

Tél. (0) 4 66 36 46 46 - Fax (0) 4 66 36 45 87

[www.unimes.fr](http://www.unimes.fr)



[facebook.com/unimesfr](https://www.facebook.com/unimesfr) /



[@unimesfr](https://twitter.com/unimesfr)

